

CANADA

Débats de la Chambre des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

Vendredi 17 juillet 1942

La séance est ouverte à trois heures.

ÉTABLISSEMENT DE SOLDATS

M. MACMILLAN: le cinquième rapport du comité spécial d'établissement sur des terres, des anciens combattants de la guerre actuelle.

LE BLÉ

DÉPÔT DE L'ACCORD INTERNATIONAL SIGNÉ À WASHINGTON

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Je saisis cette occasion pour déposer sur le Bureau trois exemplaires, en français et en anglais, des notes récemment échangées entre les gouvernements de l'Argentine, de l'Australie, du Canada, du Royaume-Uni et des Etats-Unis, et portant respectivement la date des 24 avril, 20 mai et 27 juin 1942. Cet échange de notes met en œuvre, à compter du 27 juin 1942, le mémorandum de l'accord parafé à la dernière séance de la conférence du blé tenue à Washington du 10 juillet 1941 au 22 avril 1942.

Pour la convenance des honorables députés, je suis d'avis qu'on devrait imprimer dans les Procès-verbaux ce document d'environ trente pages dactylographiées.

M. E. E. PERLEY (Qu'Appelle): Vu que l'on dépose ce document aujourd'hui et que le ministre du Commerce a promis hier une déclaration à ce sujet, est-il prêt à la faire sur-le-champ?

M. L'ORATEUR: Cela pourra venir à l'appel de l'ordre du jour.

DÉCLARATION DU MINISTRE DU COMMERCE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. A. MacKINNON (ministre du Commerce): L'honorable député de Qu'Appelle (M. Perley) a demandé hier que si l'accord international concernant le blé était déposé aujourd'hui, je fasse une déclaration à ce sujet. En déposant cet accord, le premier

ministre (M. Mackenzie King) a annoncé que le texte en serait publié dans les *Procès-verbaux*. Cela me dispense d'en parler longuement, surtout si l'on considère qu'il y a quelque temps on a fait à ce sujet une déclaration aux journaux et que celle-ci a reçu une vaste publicité au Canada. J'ai cru, toutefois, devoir rappeler succinctement certains des points les plus importants de cet accord, dans l'intérêt d'autres honorables députés, peut-être moins diligents que l'honorable député de Qu'Appelle, qui désireraient se mettre au courant.

La conférence de Washington concernant le blé a été tenue par la Grande-Bretagne, l'Australie, l'Argentine, les Etats-Unis et le Canada. On y a établi un projet de convention auquel, on l'espère, souscriront finalement tous les pays importateurs et exportateurs de blé. En se rendant compte de l'impossibilité de tenir une conférence générale à l'heure actuelle, et peut-être pour longtemps après la fin des hostilités, les cinq nations qui ont assisté aux réunions à Washington ont convenu d'appliquer autant que possible les termes de l'accord jusqu'à sa ratification par tous les pays intéressés.

Les principaux points de la convention que les cinq pays ont convenu de mettre en œuvre sont les suivants:

La coopérative de secours—Article 6, page 6—d'au moins 100 millions de boisseaux de blé. Canada: 25 millions. Royaume-Uni: 25 millions. Etats-Unis: 50 millions. Argentine, Australie, Canada et Etats-Unis: autres quantités supplémentaires susceptibles d'être convenues.

Contrôle de la production—Article 2, page 2—de manière à ne pas dépasser les besoins domestiques, plus les contingentements fondamentaux d'exportation et les stocks de réserve maxima prévus par la convention. Contrôle des stocks—article 3, page 3—fixant pour les stocks canadiens de fin d'année un minimum de 80 et un maximum de 275 millions de boisseaux. Contrôle du blé et de la farine à l'exportation—article 4, page 4—fixant à 40 p. 100 pour le